



REMISE DES PRIX
DU CONCOURS NATIONAL
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2009

50ème concours

MERCREDI 3 MARS 2010
Pavillon D'Armenonville

ORDRE D'APPEL DES LAUREATS

PRIX NATIONAL DU JARDINIER

Attribué par le jury national, il consacre un travail de qualité mené sur plusieurs années et distingue plus particulièrement les bénévoles et agents communaux qui se sont investis de façon exceptionnelle dans le fleurissement de la commune.

Louise JAEGER Hohwiller (Bas-Rhin)
Alain MESTRE, Ordan Larroque (Gers)

PRIX STATION VERTE

Récompense une commune labellisée Station Verte et classée au plus haut niveau du palmarès des Villes et Villages Fleuris.

MARANS (Charente-Maritime)

PRIX COUP DE CŒUR

Décerné en partenariat avec le magazine **Mon Jardin & Ma Maison**

COURBEVOIE (Hauts-de-Seine)
SEMIDE (Ardennes)

PRIX LOGIS FLEURIS

Récompense trois établissements situés sur une commune inscrite au concours des Villes et Villages Fleuris. Un lauréat est primé pour chaque catégorie de classement Logis de France, une cheminée, deux cheminées et trois cheminées.

Catégorie – 1 cheminée : HOTEL D'ANGLETERRE
Saint Calais (Sarthe)

Catégorie – 2 cheminées : HOTEL BERRY RELAIS
Neuvy Pailloux (Indre)

Catégorie – 3 cheminées : Le MOULIN FLEURI
Veigné (Indre-et-Loire)

PRIX DE LA FEDERATION NATIONALE DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE

Récompense les efforts de fleurissement et d'accueil d'un Office de Tourisme et d'un Syndicat d'initiative.

Office de Tourisme de BLANGY /PONT L'EVEQUE (Calvados)
Syndicat d'Initiative de BRIOLLAY (Maine-et-Loire)

PRIX DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU JARDINAGE

Organisé en partenariat avec le **Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants**, ce prix récompense une ou plusieurs communes ayant mis en place des actions d'animation et de sensibilisation auprès de différents publics (particuliers ou associations), visant à valoriser et à encourager la pratique du jardinage.

Les actions communales retenues par le jury pourront être des actions d'information et de vulgarisation sur le jardinage auprès du grand public, des actions éducatives et pédagogiques auprès du jeune public et plus spécialement toutes les actions incitatives particulièrement innovantes, originales ou exceptionnelles.

GRANDE SYNTHÉ (Nord)
TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne)

PRIX DU FLEURISSEMENT DES JARDINS FAMILIAUX COLLECTIFS

Organisé en partenariat avec le **Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants**, ce prix récompense une commune ayant développé une politique de jardins familiaux collectifs fleuris et accessibles au public dans des conditions appropriées.

CRAON (Mayenne)
RIS ORANGIS (Essonne)

TROPHEE DU DEPARTEMENT FLEURI

Récompense le dynamisme d'un département pour son fleurissement. Sont pris en compte le nombre de communes inscrites, le nombre de communes classées à l'échelon régional et national, la volonté du département pour mener des actions d'incitation et de conseils, en particulier auprès des communes rurales. Les actions de communication ainsi qu'une politique de sensibilisation et d'animation sont également intégrées aux critères.

LOIRET
MAYENNE
MOSELLE
NORD

PRIX DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Organisé en partenariat avec le **ministère de la Culture et de la Communication**, il récompense les actions de mise en valeur d'un élément du patrimoine par un environnement floral et paysager de qualité. Sont retenues les réalisations qui répondent aux critères suivants :

- Cohérence de l'aménagement avec le contexte patrimonial.
- Espace public, accessible à tous (gratuit).
- Consultation des services du patrimoine dans le cas de mesures de protection.

BLANQUEFORT (Gironde)
GRAVELINES (Nord)

PRIX NATIONAL DE L'ARBRE

Ce prix récompense une collectivité territoriale qui a assuré, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de son patrimoine arboré. Les critères d'appréciation prennent en compte la stratégie de gestion du patrimoine, la qualité des tailles et des élagages, le soin apporté à la mise en œuvre de nouvelles plantations, la politique de communication spécifique, les actions pédagogiques et l'aspect général du patrimoine arboré.

NIMES (Gard)
SURESNES (Hauts-de-Seine)

PRIX DE LA DIVERSITE VEGETALE

Organisé en partenariat avec **Val'hor**, l'Interprofession de la filière de l'horticulture d'ornement, ce prix récompense les démarches de valorisation du végétal à travers des actions de découverte de la diversité végétale.

PORNICHET (Loire-Atlantique)

PRIX DE LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE COMMUNAL RURAL

Organisé en partenariat avec le **ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche** et de **FRANCEAGRIMER**, ce prix récompense toute action remarquable et exemplaire s'appuyant sur l'aménagement ou la création d'espaces verts ou fleuris, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au développement ou la revitalisation d'une commune.

ORDAN LARROQUE (Gers)
BOUBERS SUR CANCHE (Pas-de-Calais)

COMMUNES ACCEDANT A LA 4ème FLEUR

QUETIGNY (Côte d'Or)
MONTELIER (Drôme)
SAINT GERVAIS (Haute-Savoie)
SARREGUEMINES (Moselle)

FLEUR D'OR 2009

BACONNES (Marne)
BEAUVAIS (Oise)
EVIAN (Haute-Savoie)
GRANDE SYNTHÉ (Nord)
PORNICHET (Loire-Atlantique)